



Conseil communal Penthaz

Penthaz, le 5 mars 2018

Procès-verbal N° VIII

Séance du 5 mars 2018

Composition du bureau

Monsieur Eric Joseph, Président
M. Daniel Blanc, scrutateur suppléant et M. Claude-Alain Zbinden, scrutateur,
Madame Sylvette Grandchamp, secrétaire

La séance est ouverte à 20h15 en la salle du Verger

* * *

Monsieur Eric Joseph, Président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Monsieur Piéric Freiburghaus Syndic, Messieurs les Municipaux, aux Conseillères et Conseillers, à la presse ainsi qu'au public présent.

Préambule :

Présentation de l'association Sarepta Suisse par M. Pierre Soro. Fondation qui a pour projet la construction d'un dispensaire médical dans le village De Tangafila en Côte d'Ivoire,
Présentation du nouveau film sur la commune de Penthaz qui sera mis en ligne sur le site de la commune

Opérations préliminaires.

a) La parole est donnée à la secrétaire pour l'appel.

Membres présents 40 ; excusés 7 ; absents 2. Le quorum est atteint, l'assemblée peut siéger.

b) Adoption du procès-verbal.

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2017. La lecture n'est pas souhaitée, la discussion est ouverte. Il n'y a pas de remarque, le PV est accepté à l'unanimité.

c) Lecture du courrier adressé au Conseil.

Le Président nous lit un courrier reçu de la Maison d'Enfants de Penthaz qui remercie le Conseil pour le don de ses jetons de présence. Un camp sera organisé pour les enfants.

d) Communications de la Municipalité.

M. Piéric Freiburghaus, Syndic

Gare CFF

Pour rappel, les travaux de mise en conformité des quais (LHAnd) et de création d'un second passage sous voie à la gare de Cossonay-Penthaz se feront en deux phases., dont la première à l'horizon 2021, permettra un accès par rampe au quai 2 surélevé.

Un groupe de travail, associant les CFF, la DGMR et les Municipalités de Penthaz et Cossonay, s'est réuni à deux reprises. Une délégation de ces instances va prochainement rencontrer Fenaco, dont les besoins en termes de transbordement et les projets d'évolution des constructions sont déterminants dans ce secteur.

Par ailleurs, la commission thématique mobilité et la commission des finances ont été consultées sur l'éventualité d'un achat, par la Commune, du bâtiment de l'ancienne poste de Cossonay-Gare, récemment affectée en armurerie. Les deux commissions ont émis un préavis négatif sur cette acquisition.

La Municipalité informera régulièrement de l'évolution de ce dossier.

Etude de mobilité Cossonay Penthaz et régions

Dans la suite de l'opposition formulée par la Municipalité de Penthaz dans le cadre des enquêtes publiques des plans de quartiers « Route de Morges Nord » et « Condémines Stand » à Cossonay, puis au recours auprès de la CDAP, portant sur les générations de trafic et de report modal, nous avons été invités, au printemps 2017, à une séance organisée par Mesdames les Conseillères d'Etat Jacqueline De Quattro et Nuria Goritte.

Cette procédure a finalement débouché sur la mise en œuvre d'une étude sous l'autorité des Préfets de Morges et du Gros-de-Vaud. Une séance de lancement à laquelle étaient invités, outre des délégations des municipalités, des représentants des deux associations régionales, ARCAM et ARGDV, ainsi que de la DGMR et du SDT du Canton., a eu lieu le 28 février.

Les plans directeurs régionaux serviront de point de départ à cette étude.

La Municipalité informera également de l'avancement des travaux.

PV Conseil Communal séance du 5 mars 2018

Centre de localité, suite de la démarche participative

Comme annoncé à la fin 2017, les fruits des deux séances publiques de mars et juin 2015, traitant du devenir du centre de Penthalaz ont été transmis au bureau d'urbanisme, de paysagisme et d'architecture Verzone Woods.

Une séance publique, de restitution et de présentation de variantes de spatialisation, aura lieu le 5 mai 2018 à la Grande salle du Verger.

Un courrier sera envoyé aux personnes ayant participé aux séances de mars et juin 2016. De plus une information sous forme d'invitation paraîtra dans une prochaine édition du Journal communal.

Réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois

La Municipalité, le Président du Conseil communal, la présidente de l'Union de sociétés locales, des membres desdites sociétés, ainsi que des représentants des églises ont accueillis les nouveaux habitants le 26 janvier à la Grande salle du Verger.

Le 15 février 2018 et pour la première fois, la Municipalité, le Président et la 1^{ère} vice-présidente du Conseil communal ont accueillis les personnes ayant acquis la bourgeoisie de Penthalaz et la nationalité suisse en 2016 et 2017.

Ce sont à chaque fois la moitié environ des personnes invitées qui ont répondu présentes.

Naturalisations

31 demandes de naturalisation ont été déposées en 2017, dont 19 ordinaires et 12 facilitées. Cette augmentation du nombre de demandes, en comparaison avec les années précédentes, est liée au changement de loi intervenu au 1^{er} janvier 2018.

Sur la même période 2017, 22 naturalisations ordinaires ou facilitées ont été obtenues.

En application des articles de la Constitution vaudoise et de la Loi sur le droit de cité vaudois, en collaboration avec l'Université populaire de Lausanne et en partenariat avec la Municipalité de Bournens, une aide à la préparation aux auditions de naturalisation, sous la forme de 10 soirées, a été donnée durant l'automne 2017. 11 des participants étaient des personnes domiciliées à Penthalaz. Un nouveau module est actuellement en cours. Le nombre de participants de Penthalaz est de 26 personnes.

Développement durable

M. Freiburghaus, présente ensuite un film sur le développement durable accompagné d'un power point préparé par ses soins.

La parole est donnée aux Conseillers pas de question.

M. Didier Chapuis, Municipal

Personnel :

Les tâches de sécurité publique sur le territoire communal se répartissent, selon leur qualité et leur importance, entre la Gendarmerie cantonale, l'Assistant de sécurité publique(ASP) et la société EKML. Si les cas qui incombent à la Gendarmerie sont stables, voire en diminution au cours de ces dernières années, nous faisons face à une augmentation notoire des incivilités, spécifiquement de dépôts sauvages de déchets, littering, etc. et des infractions au stationnement.

Le respect des dispositions réglementaires en la matière nécessite des mesures et action peu compatibles avec les horaires de l'administration. Après réflexion et étude, la Municipalité a décidé de réorganiser les activités liées à la sécurité municipale. Dès le 1^{er} juillet 2018, les tâches de surveillance sur le domaine public seront externalisées. De ce fait, le poste d'ASP sera supprimé au 30 juin 2018. La Municipalité et M Thierry Parel ont convenu d'un commun accord des modalités de son départ. La Municipalité remercie M. Parel pour le travail fourni au cours des dix années passées au service la population et de la Commune et lui adresse ses meilleurs vœux pour la poursuite de sa carrière professionnelle.

La parole est donnée aux Conseillers, il n'y a pas de question.

M. Pierre-André Ischi, Municipal

Pas de communication.

M. Yves Jauner, Municipal

ASPIC (Association intercommunale de la Piscine des Chavannes)

Le 11 janvier 2018, le budget 2018 a été accepté lors de l'assemblée générale.

Les charges en 2018 sont de CHF 49'479.

Le coût pour Penthalaz s'élève à CHF 9'756.

ASIVenoge (Association Scolaire Intercommunale de la Venoge)

Le 17 janvier 2018, le préfet, M. Pascal Dessauges, a procédé à l'installation de l'ASIVenoge.

M. Besson, syndic de Penthaz a été nommé pour la présidence du Conseil Intercommunal de l'ASIVenoge.

Votre serviteur a été nommé à la présidence du comité de direction.

La prochaine assemblée aura lieu le 1 mai 2018 pour notamment le budget de fonctionnement pour l'année 2018.

La parole est donnée aux Conseillers, il n'y a pas de question.

M. Yvan Rochat, Municipal

- Commission gestion 14 mars au Verger à 19h00

- le Coup de balai aura lieu le 21.4.2018 à 8h30

La parole n'est pas demandée.

PV Conseil Communal séance du 5 mars 2018

M. Eric Joseph, Président, remercie la Municipalité pour toutes ces informations et passe à la lecture de l'ordre du jour :

1. Assermentation d'un nouveau membre
2. Préavis municipal n°2018-21 relatif à une demande de crédit complémentaire au budget 2018 pour la reprise et la gestion de la Piscine, du Camping et de la Patinoire.
3. Nomination/Dissolution de Commissions
4. Propositions individuelles
5. Communications du Président

L'ordre du jour sera suivi tel quel aucune remarque n'étant demandée.

1. **Assermentation d'un nouveau membre**

Suite à la démission de M. Emilien Kovaliev, le groupe Socialistes, Verts et Sympathisants présente Mme Victoria Ravaioli-Thibaud. M. Eric Joseph, Président assermente Mme Ravaioli-Thibaud selon le protocole.
41 membres sont maintenant présents.

2. **Préavis municipal n°2018-20 relatif à une demande de crédit complémentaire au budget 2018 pour la reprise et la gestion de la Piscine, du Camping et de la Patinoire.**

M. Bernard Morel nous lit le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet. Il n'y a pas de question, le Président relit les conclusions du préavis.

Le Conseil communal de Penthaz

Après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 2018-20, entendu le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget 2018 de CHF 232'400.- au total, détaillé selon les postes suivants :

1706.301.2	Traitement du personnel auxiliaire	CHF	118'200.00
110.303	Assurances sociales	CHF	10'400.00
110.304	Caisse de pensions	CHF	5'100.00
110.305	Assurances maladie et accident	CHF	300.00
110.309	Autres charges de personnel	CHF	1'000.00
1706.311	Achat de mob., mat., et machines	CHF	2'000.00
1706.311.60	Equipements du personnel	CHF	600.00
1706.312.1	Eau	CHF	15'000.00
1706.312.2	Gaz	CHF	800.00
1706.312.3	Electricité	CHF	11'000.00
1706.314.10	Entr. des bassins	CHF	7'500.00
1706.314.11	Entr. des bâtiments	CHF	30'000.00
1706.314.5	Entr. des parcs & zones loisirs	CHF	2'500.00
1706.316.10	Loyers caravane gardien	CHF	2'100.00
1706.318.2	Frais de téléphone gardien	CHF	500.00
1706.318.6	Primes d'assurances	CHF	200.00
1706.318.9	Prestations tenancier buvette	CHF	7'000.00
1706.318.90	Remplacement du Gardien	CHF	3'200.00
1706.319	Taxes, cotisations & frais divers	CHF	7'000.00
1706.319.1	Impôts & taxes	CHF	8'000.00

PV Conseil Communal séance du 5 mars 2018

2. De retirer du budget 2018 le montant de CHF 20'000.- du compte 1706.365.32 Couverture déficit Ass. Piscine & Camping
 3. D'intégrer au budget 2018 la recette complémentaire de CHF 162'000.-, selon le détail suivant :

1706.427.1	Locations camping	CHF	-115'000.00
1706.427.10	Location buvette	CHF	-10'000.00
1706.436	Remboursements de tiers	CHF	-2'000.00
1706.439.2	Entrée piscine	CHF	-35'000.00
 4. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget 2018 de CHF 6'200.- au total, détaillé selon les postes suivants :

- 1706.301.2	Traitement du personnel auxiliaire	CHF	5'600.00
- 110.303	Assurances sociales	CHF	500.00
- 110.305	Assurances maladie et accident	CHF	100.00
 5. De financer cette dépense par la trésorerie courante
- Résultats du vote :** Le préavis municipal n° 2018-21 est accepté à l'unanimité

3. Nomination/Dissolution de Commissions

- **Construction de porta-cabines provisoires pour l'école :**
Socialistes, Verts et Sympathisants : M. Bernard Morel, M. Pierre Zurbrügg, Mme Sandrine Berthoud.
Groupement Indépendant : Mme Sylvette Grandchamp, Mme Sylvie Aubert, M. Michel Turin
Radical-Libéral : Mme Valérie Codina Cervellin
- **Collège du Cheminet, éclairage des classes, verrières, salle de musique et de couture**
Socialistes, Verts et Sympathisants : M. Pierre Zurbrugg, M. Nicolas Meylan, M. Eloi Comtesse.
Groupement Indépendant : Mme Claude Meylan, Mme Stéphanie Roth, Mme Christiane Chevalier
Radial-Libéral : Mme Pascale Zbinden
- **Éclairage public**
Socialistes, Verts et Sympathisants : Mme Delphine Probst, M. Steve Bezençon, Mme Dominique Von der Muhll.
Groupement Indépendant : Mme Christiane Chevalier, M. Antonio Gatto, M. Nicolas Borgeaud
Radical-Libéral : M. Franco Iannotti
- **Mur de grimpe**
Socialistes, Verts et Sympathisants : M. Steve Bezençon, Mme Victoria Ravaioli, M. Daniel Blanc.
Groupement Indépendant : M. Gilles Michot, Mme Rebecca Dufour, M. Vincent Jordan
Radical- Libéral : M. Zbinden Claude-Alain
- **Commission recours en matière d'impôts :**
Socialistes, Verts et Sympathisants : M. Eloi Contesse en remplacement de M. Kovaliev Emilien.
Groupement indépendant : M. Gilles Michot en remplacement de M. Pierre-Alain Epars.

4. Propositions individuelles

Mme Sandrine Berthoud

1. Qu'en est-il de la remise en état du tennis suite aux inondations ? Le tennis est-il assuré ? M. Jauner répond que l'entreprise qui avait effectué les travaux a rédigé un rapport qui sera soumis rapidement à l'ECA pour acceptation. Une fois cette démarche terminée les travaux pourront commencer.
2. Serait-il possible de sensibiliser les propriétaires et locataires de Venoge Parc à la propreté des rives de la Venoge ? Beaucoup de déchets (plastiques) jonchent les rives à la hauteur de Boissec. M. Ischi prend note toutefois il rappelle que les rives de la Venoge sont sur le domaine cantonal. Le sujet sera repris lors d'une prochaine réunion avec Planzer.
3. Plan directeur cantonal les projets bloqués pourront-ils démarrer, notre PGA pourra-t-il être mis en œuvre, l'indice de coefficient du sol sera-t-il mis en place ?
M. Freiburghaus répond qu'il attend un contact auprès de la Conseillère d'Etat pour le PGA. Les données ne cessent d'évoluer. Un courrier, préparé par un avocat, a été écrit pour pouvoir débloquer le PGA. Il y aura des modifications sur le coefficient au sol, le quartier de Praz-Gérémoz, dont les bâtiments ne sont plus aux normes énergétiques, nécessitera un plan de quartier avec toujours l'idée de l'élévation de certains immeubles d'un étage. Il y a également les besoins au niveau des écoles qui devront être traités. Actuellement rien n'avance.
M. Freiburghaus confirme que le PGA devra être remis à l'enquête et qu'il n'a encore jamais été voté au Conseil.

M. Rochat Daniel

1. La commission des finances désire connaître les dates retenues par la commission de gestion pour siéger afin qu'elle puisse organiser une présence de ses membres.
2. Travaux route de Lausanne : a-t-il été pensé de mettre la circulation à sens unique Cossonay Lausanne et retour par Daillens direction Cossonay. M. Ischi répond que non c'est la DGMR qui règle la circulation durant les travaux.

PV Conseil Communal séance du 5 mars 2018

3. M. Rochat aurait apprécié que le Conseil soit consulté sur le maintien ou non du titre le Cancanier pour le journal local.
M. Freiburghaus répond que la municipalité ne s'est pas encore déterminée sur le maintien ou la modification du titre et que tous les membres du Conseil avaient la possibilité de se prononcer par le biais du talon en dernière page du dernier Cancanier.

M. François Bachmann

1. Le timing de circulation des camions Planzer avait été défini avec des horaires particuliers afin de limiter les nuisances. La réalité est-elle ce que le projet définissait ? M. Freiburghaus a eu une réunion avec Planzer en janvier pour eux tout va bien. Il est convenu d'attendre que tout le centre soit mis en fonction pour réévaluer la situation. Toutefois, il y a un train qui arrive vers 21h00 et qui part le matin vers 5h30. L'impact sonore est plus élevé que ce que l'on imaginait. Le choix du moteur diesel, les freinages, les manœuvres représentent des impacts sonores importants.
M. Bachmann propose que l'on suive les vas-et-viens des camions par rapport aux travaux de la route de Lausanne, M. Freiburghaus informe qu'aucune demande de Planzer n'a été formulée, les travaux ne sont pas sources de problèmes actuellement pour leurs camions.
2. M. Bachmann relève que le timing d'une heure trente de préliminaires pour 30 minutes de préavis n'est pas adéquat. Le Président prend note.

M. Eloi Contesse

1. Quels sont les conséquences du surcroît de charges de l'ordre de CHF100'000 causé par la reprise des comptes de l'Association de la Piscine sur l'état des charges de notre budget voté en décembre 2017 ? M. Chappuis répond que le déficit budgétisé était de CHF 20'000 et qu'il passe à CHF 50'000. Rien ne peut-être encore dit par rapport aux compte toutefois, M. Chapuis espère un équilibre des comptes voir un léger bénéfice.

Mme Sylvette Grandchamp

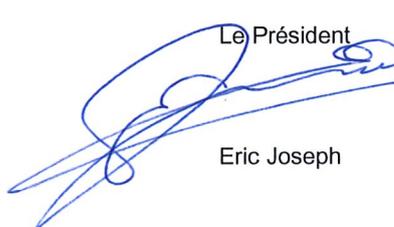
1. Quand seront posés les abris-bus au haut du village ? Réponse : Ils sont en chantier et seront posés prochainement....

5. Communications du Président

- Rapport sur la tenue des archives. Suite à la visite du préfet M. Dessauge, en date du 8 février, ce dernier a constaté l'excellente tenue des dossiers et n'a pas trouvé de remarque à faire hormis celle de féliciter la secrétaire.
- Sortie Pro Natura Vaud proposée par M. Eloi Contesse, la date est fixée au mardi 17 avril à 18h00.
M. Contesse informe que le garde pêche sera présent ainsi que d'autres intervenants autour de la Venoge.
- Prochain Conseil le 18 juin à 19h30 puis un prochain au mois de septembre, date pas encore arrêtée.
- Petit rappel sur les us et coutumes du Conseil communal. Chaque membre du Conseil est tenu de se rendre à l'assemblée. Un absentéisme trop fréquent peut entraîner des sanctions. Il est également de bon ton de s'excuser lorsque l'on ne peut pas assister à une séance, même 1 ou 2 jours après.
En ce qui concerne les commissions, si les membres d'une commission ont besoin de renseignements complémentaires, il sont priés de le faire par le président de ladite commission qui se chargera de transmettre toutes demandes à l'administration communale, adresse mail administration@penthalaz.ch et non pas chacun individuellement et de plus pas directement à un collaborateur ou une collaboratrice du bureau communal.

M. Daniel Traini invite les Conseillers à partager un petit verre à l'occasion de son anniversaire.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 22h25

Le Président

Eric Joseph



La secrétaire

Sylvette Grandchamp